TRIEL, MÉMOIRE & HISTOIRE

PARCOURS DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE TRIELLOIS

Livret d'accompagnement

pour les 17 panneaux du centre ville

Ce livret vous permettra de suivre le parcours de découverte du patrimoine, qui est jalonné de 17 panneaux implantés aux endroits les plus intéressants pour l'histoire de la ville. Ces 17 panneaux, répartis dans le centre ville, représentent une première tranche qui fut inaugurée le 30 janvier 2016.
Ce livret d'accompagnement vous donnera également de précieuses informations complémentaires sur les différents lieux historiques évoqués, notamment sur les objets et monuments aujourd'hui disparus.
L'itinéraire, qui demande moins de deux heures de marche, ne présente aucune difficulté et peut très bien être l'occasion d'une agréable promenade en famille par les chemins et les rues de Triel.

Bonne promenade.

Version du document : 14. février 2016

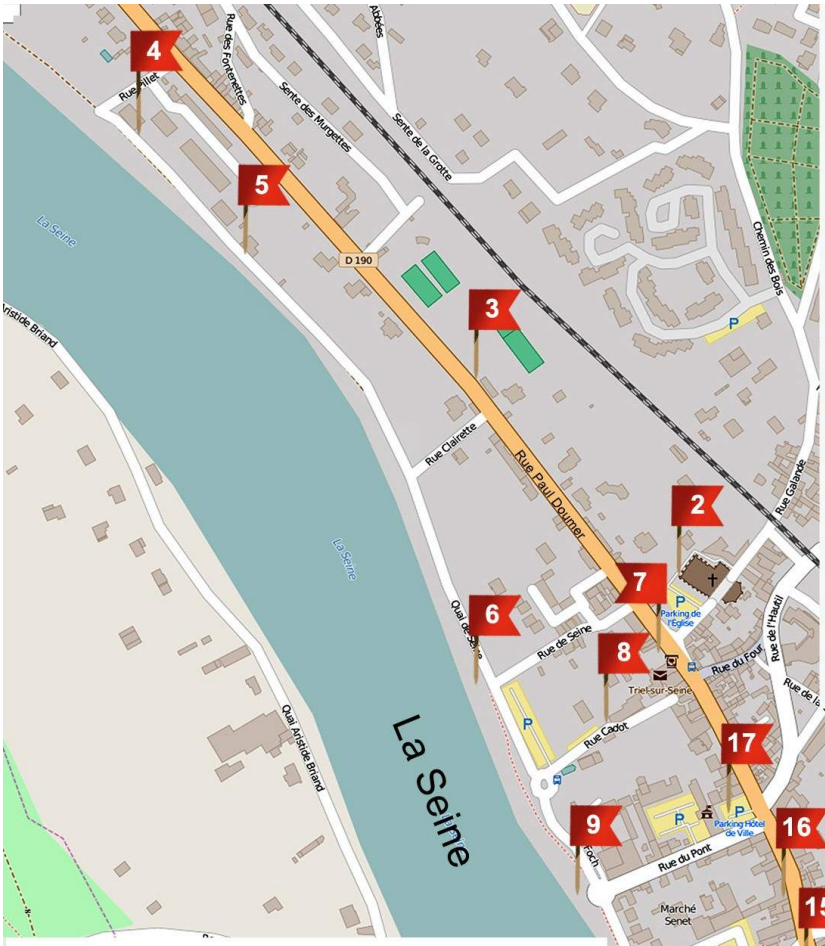

Itinéraire

1 - La gare et chemin de fer de 1892
2 - Église Saint-Martin de Triel
3 - Le château de Triel
4 - La propriété de la Belle Otéro
5 - La villa Stieldorff
6 - Bateaux-lavoirs et bains chauds
7 - Hôtel de l'Image
8 - Théâtre Octave Mirbeau
9 - Les bacs et le pont à péage
10 - Le nouveau pont de 1956
11 - Le port au plâtre
12 - Le puits artésien
13 - Hospice et Chapelle Sainte-Anne
14 - Ancien Auditoire Royal
15 - La propriété Senet
16 - Le relais de la poste aux chevaux
17 - Mairie-École

Un peu d'histoire

Au fil des siècles, le bourg de Triel, enlacé par la Seine et blotti au pied de la colline de l'Hautil, loin de se laisser étouffer, a su tirer parti de sa situation : halte pour les pèlerins de Compostelle dans sa superbe église, route royale aux deux relais de poste devenue nationale 13, voie fluviale aux activités diverses.

« Triellum » au temps des romains et au Moyen-Age, Triel-Bourg à la Révolution, Triel-sur-Seine depuis 1910, la commune doit probablement son nom aux trois îles formées jadis par les bras de Seine.

Son vaste territoire fut autrefois couvert de vignobles et de vergers, tandis que les cultures maraîchères envahirent sa plaine au XXe siècle. La colline de l'Hautil, durant une longue période, a fait l'objet d'une exploitation industrielle du gypse, « la pierre à plâtre ».

De nos jours, Triel reste une petite ville de la banlieue parisienne, riche de ses belles demeures et de son cadre de vie.

1 - LA GARE ET CHEMIN DE FER DE 1892

Historique

La construction du chemin de fer d'Argenteuil à Mantes fut entreprise tardivement, près de 50 ans après la mise en service de la ligne de Paris à Rouen par la rive gauche de la Seine. Entre temps, bien des projets plus ou moins fantaisistes virent le jour et bien des polémiques animèrent le débat autour du futur chemin de fer.

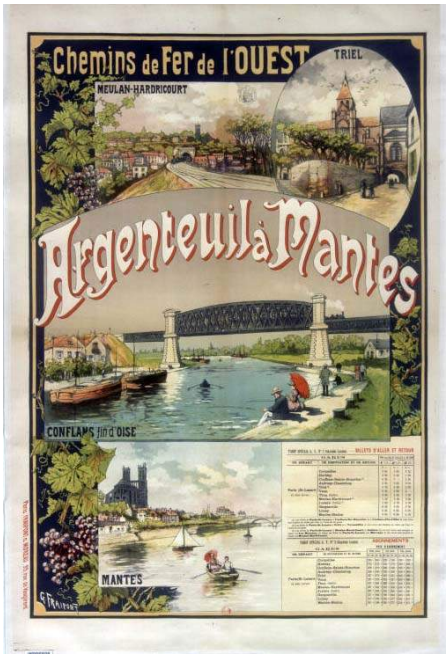

Les premiers projets

On pensa d'abord à réaliser un « tramway à vapeur », facile à construire et beaucoup moins coûteux qu'un chemin de fer traditionnel. Ce mode de transport hybride, entre chemin de fer et tramway, qui vit le jour au tournant des années 1860, commençait en effet à faire son apparition dans la région.
De 1865 jusqu'au début des années 1880, quatre ou cinq projets de tramway à vapeur furent successivement présentés pour la desserte de la rive droite. L'un d'entre eux proposait rien moins que de relier Argenteuil à Dreux en passant par Conflans, Triel, Meulan et Mantes. D'autres, plus modestes, se contentaient de joindre Argenteuil à Mantes en suivant la vallée de la Seine, parfois si près du fleuve qu'on s'exposait aux risques d'inondation.
Pendant ce temps, le trafic sur la rive gauche, entre Paris et Mantes, continuait de s'accroître et atteignit un seuil critique dès les années 1880. Le Ministère des Transports envisagea alors de doubler ce tronçon par une ligne reliant Argenteuil, déjà desservi, à Mantes où l'on rejoindrait la ligne principale. Ainsi, le trafic banlieue pourrait se partager entre les deux rives de la Seine.
Ce qui fut fait et le 17 juillet 1883, la concession d'un chemin de fer d'Argenteuil à Mantes fut accordée à la puissante Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest.

Étude et travaux,...

L'étude sur le terrain commença dès l'obtention de la concession et elle dura près de cinq ans, émaillée d'enquêtes d'utilité publique, de réclamations véhémentes et de pétitions de toutes sorte. Citons par exemple cette demande émanant du Ministère-même : à Meulan, la station devant se trouver sur le territoire d'Hardricourt, les ingénieurs proposèrent de lui donner le nom de « Meulan-Hardricourt ». Mais le Ministère des Travaux Publics rejeta cette proposition au motif que la station était destinée à desservir avant tout Meulan (2.000 habitants) et non Hardricourt (225 habitants) et qu'il n'était « nullement nécessaire de compliquer la désignation de la gare de Meulan pour donner une simple satisfaction d'amour propre au village d'Hardricourt. »
Enfin, le 9 mars 1888, fut donné le premier coup de pioche du chemin de fer d'Argenteuil à Mantes. On avait longtemps espéré que la ligne serait achevée pour l'Exposition Internationale de 1889 (celle qui vit l'érection de la Tour Eiffel), mais il était alors évident qu'on ne serait pas prêt. En fait les travaux durèrent quatre longues années.
Le chantier de construction fut pour le moins pharaonique. D'abord par le nombre d'ouvriers engagés : ce fut en avril 1890 que ce nombre atteignit son apogée avec un total de 1319 hommes. Par l'ampleur des terrassements aussi : en pleine période des travaux, on déblayait chaque mois 99.000 mètres cube de terre. Au total les travaux entraînèrent le déplacement de 2,3 millions de mètres cube de terre, ce qui est considérable quand on sait que l'essentiel fut fait à la pelle.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest n'hésita pas à faire appel aux meilleurs ingénieurs, et parmi eux, M. Bonnet, le maître d'œuvre, qui fut salué par la presse pour son efficacité : « ... M.

Bonnet [...] doit être félicité non seulement de la rapidité avec laquelle il a mené à bien ce lourd travail [...] mais du goût qu'il y a déployé. » Gustave Eiffel participa également au chantier en construisant le viaduc en fer surplombant l'Oise près de Conflans. Cet ouvrage sera détruit par un bombardement durant la Second Guerre mondiale.

L'ouverture, enfin...

L'inauguration officielle de la ligne eut lieu le 28 mai 1892. Ce fut une grande fête à laquelle participèrent de nombreuses personnalités du monde politique ou industriel, mais aussi chacune des communes desservies. Ainsi, à Triel, Meulan ou Mantes on sut recevoir en grande pompe les personnalités du convoi inaugural avec musique et fleurs à profusion.
Enfin, le 1er juin 1892, la ligne d'Argenteuil à Mantes fut officiellement ouverte au public. Le premier train partit de Mantes à 5 heures 57 ; nombreux furent ceux qui ne voulurent pas manquer cet événement. Malgré l'heure matinale, tout le monde était à sa fenêtre. Partout, dans chaque village, dans chaque station, les habitants exprimaient leur joie et faisaient des « signes sympathiques » aux heureux premiers voyageurs de la ligne.
Cette ligne allait changer la vie des Triellois, car dès son ouverture, la Compagnie mit en service quotidiennement une trentaine de trains (16 vers Paris et 15 vers Mantes). Et ce fut immédiatement un grand succès. En 1893, la station de Triel à elle seule compta 108.000 voyageurs et au total plus d'un million de passagers fréquentèrent la ligne.

Pour approfondir le sujet, voir aussi sur notre site www.trielmemoirehistoire.fr les articles suivants :
Le chemin de fer d'Argenteuil à Mantes - Première partie – Naissance d'un projet
Le chemin de fer d'Argenteuil à Mantes - Deuxième partie – L'étude préliminaire et les travaux
Le chemin de fer d'Argenteuil à Mantes - Troisième partie – L'inauguration

2 - ÉGLISE SAINT-MARTIN DE TRIEL

Historique et description des vitraux

Fin XIIe, début XIIIe siècle: de cette période datent une partie de la façade nord et la façade ouest avec son grand portail. Les voûtes érigées à cette époque s'écrouleront plus tard, les murs de la nef en constituent les vestiges. L'église comprend alors un transept et un chevet plat. De tels chevets se retrouvent encore aujourd'hui dans les églises d'Andrésy et Jouy-le-Moutier ainsi que dans nombre d'édifices Cisterciens.
Balbutiements de cet « art ogival » ou « art français » : les murs ne sont pas encore complètement allégés au profit des verrières - « le triforium »* n'ayant pas encore remplacé « la tribune »** -, la construction des grandes voûtes romanes est complètement transformée car simplifiée par les nouvelles croisées d'ogive. L'église mesure alors trente mètres de long et s'arrête au niveau du « chemin du roi », l'actuelle rue Galande.
Vers la fin de ce XIIIe siècle, la voûte de la nef, trop haute (17.10 m, hauteur que l'on retrouve encore au croisillon Sud) s'écroule et nécessite la reconstruction d'une nef plus basse (14.55 m), celle que nous admirons aujourd'hui.
Au XVe siècle, l'addition d'un second bas-côté sud nécessite d'abattre les anciens murs du XIIIe siècle. La porte sur le côté date de cette époque.
Au XVIe siècle, l'église menace de tomber en ruine. Jugée trop petite, un nouveau chœur plus large est érigé, prévu pour être aligné avec une future nef élargie.
Seule voie praticable entre Seine et Hautil, le « chemin royal » pose-t-il problème pour bâtir ce nouveau chœur ? Il sera construit sur une voûte qui enjambe ce passage.
Plus tard, sans raison connue, l'élargissement de la nef est abandonnée. Un mur de biais est alors imaginé pour raccorder le nouveau chœur à l'ancienne nef.
Au **XIXe siècle**, l'église donne des signes de fatigue, elle est plus ou moins promise à la démolition : de gros étrésillons de bois viennent traverser la nef pour retenir la poussée des murs, et des échafaudages sont disposés à l'extérieur.
L'édifice est sauvé au XXe siècle : de 1911 à 1915, sous la direction des Beaux-arts, une première restauration est effectuée sur la partie datée du XIIIe siècle.
En **1934**, débute la seconde grande restauration : des travaux sont effectués sur toute la partie du croisillon sud (celui de l'horloge). Là encore, les faibles fondations existantes sont reprises. Ciment et béton sont introduits à l'intérieur des gros piliers centraux.
Ce renforcement permettra de retirer les trois gros étrésillons qui défigurent la nef et de retrouver ce magnifique vaisseau.
En **1988**, le nettoyage et la peinture du chœur sont réalisés sous la direction de Jean-Claude Rochette, architecte en chef des monuments historiques.
Les bustes du Christ-Enseignant, de la Vierge et des apôtres accrochés autour du chœur, ont été détruits à la révolution, ... seul celui du Christ (représentation de l'Etre Suprême) fut sauvegardé. Cela explique la volonté de l'architecte de laisser sur le mur les traces apparentes de ces statues manquantes.
En **2011**, le conseil municipal de Triel fait entreprendre la restauration du beffroi, du croisillon nord et de l'entrée nord du XIIe siècle.

** Triforium : Galerie décorative non accessible.*
*** Tribune : Dans une église, galerie au-dessus des bas-côtés où est parfois situé le buffet d'orgue.*

LES VITRAUX

Quatorze d'entre eux sont classés « Monuments Historiques » et datent du XVIe siècle.ID429 01 Plan église

Quelles sont leurs sources d'inspiration ?

La Bible : ils retracent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament : la vie de Saints alors vénérés. Jusqu'au XIXe siècle, le vitrail demeure essentiellement un art chrétien.

Quels sont les maîtres verriers dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous?

En Ile de France trois noms se distinguent par leurs réalisations :

- L'atelier du Beauvaisis avec la lignée Le Prince
- La famille Pinaigrier, également originaire de Beauvais
- L'atelier de Montmorency

A Triel, Nicolas Le Prince aurait réalisé le ravissant vitrail historié « le Pendu-Dépendu », « Saint Sébastien » et « l'Arbre de Jessé ».

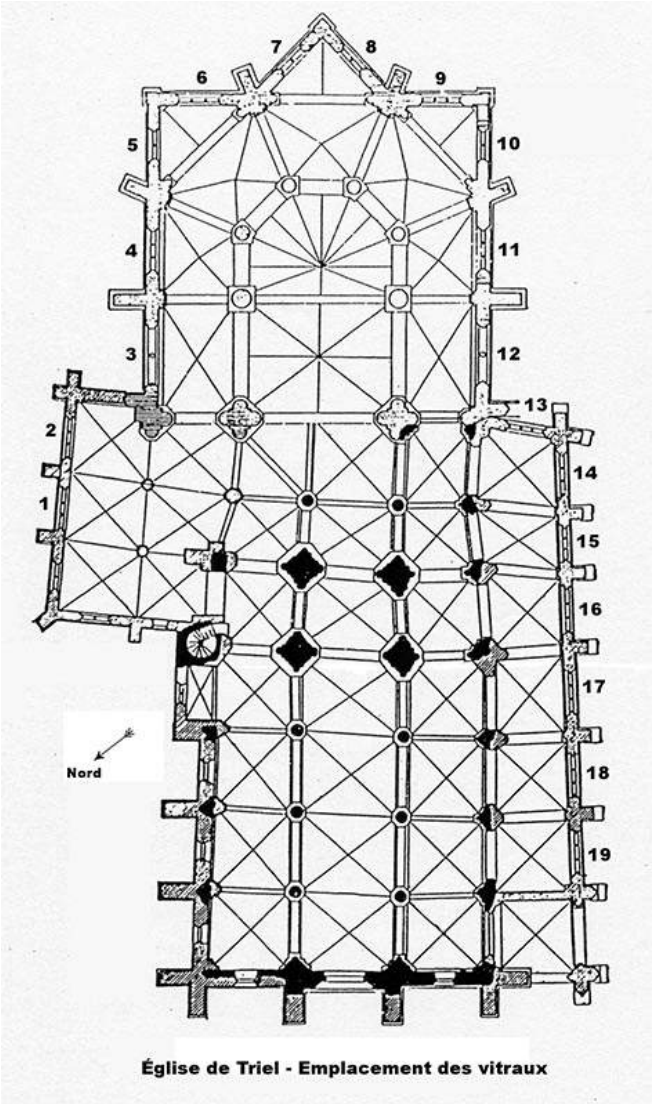

Église de Triel - Emplacement des vitraux

« L'entrée de Jésus à Jérusalem », « Le repas chez Simon » et « La transfiguration » sont attribués à l'atelier de Montmorency. Ils auraient pour artisan Jean Chastelain qui travaillait aussi à Fontainebleau, Ecouen et Chantilly.

Qui sont les donateurs ?

De riches particuliers ou notables, des habitants (ceux de Cheverchemont pour la « dormition de la Vierge »), des pèlerins ou une confrérie comme, par exemple, celle des vignerons pour le vitrail de « Saint Vincent ».

« Saint Jean-Baptiste, Saint Hubert et Saint Fiacre » (Vitrail n° 1)

Situé dans la station, côté sacristie.
Dans le bas du vitrail est écrit « en l'an mil cinq cent ... » certainement vingt (effacé). A gauche, Saint Jean-Baptiste présentant dans son manteau « L'Agneau de Dieu ». Au centre, la conversion de Saint Hubert, patron des chasseurs, avec l'apparition de la croix dans les bois du cerf. A droite, Saint Fiacre avec un livre de prières dans la main gauche et une bêche dans la droite (Saint Fiacre est le patron des jardiniers). En dessous, cinq personnages de plus petite taille sont représentés à genoux : deux couples qui sont probablement les donateurs.

« Saint Vincent » (Vitrail n°2)

Ce vitrail date de 1903, il n'est pas classé par les monuments historiques.
La chapelle qu'il éclaire était jadis consacrée à la corporation des vignerons comme le rappelle le cul-de-lampe orné d'un personnage muni d'une serpe et d'une grappe de raisins. Ce vitrail témoigne de l'importance de la vigne à Triel, jusqu'à la fin du XIXe siècle.
Réalisé par le verrier Schwartz, d'Andrésy. Il représente Saint Vincent refusant d'offrir un sacrifice idolâtre à la statue de Jupiter Olympien. A ses pieds sont représentés les instruments de torture qui seront utilisés s'il persiste dans sa foi.
Parmi les personnages principaux, le donateur perplexe est représenté à genoux, en bas à droite.

« L'Arbre de Jessé » (Vitrail n°3)

Au début du déambulatoire, il date de 1550.
Ici, Jessé est couché sur un lit d'apparat. Il est habillé d'une tunique bleue – symbole du Divin –, porte un ruban blanc sur la tête, attribut du père de cette lignée, et recouvert d'une couverture rouge – symbole de la foi -. Un arbre vigoureux sort de sa poitrine en épousant la colonne centrale de la fenêtre. Le bleu est le fond dominant.
A gauche, le prophète Isaïe tient un phylactère : il annonce la venue du Christ en relatant le songe « Un rameau sortira de la souche de Jessé, un rejeton jaillira de ses racines. Sur lui reposera l'Esprit du Seigneur ».
De l'autre côté se tient Moïse, soulevant de sa main droite un phylactère sur lequel est écrit « Une étoile s'élèvera de Jacob ».
Au-dessous, David est agenouillé avec sa lyre ; il tient le rouleau des Lois.
Les douze rois de Juda sont représentés sur cet ensemble : ils tiennent tous un sceptre dans une main et se répartissent sur les branches de l'arbre qui montent vers Marie et l'enfant Jésus ; Marie est assise sur un lys blanc.
Cette filiation où Jésus s'inscrit dans la grande famille de David, fils de Jessé, enracine Jésus dans un peuple : Jésus est donc un homme comme les autres, il a une ascendance royale et charnelle.
Ce vitrail est placé côté nord, celui de l'ombre et de l'attente. De chaque côté de l'oculus central, l'artiste a peint la lune et le soleil. Marie regarde vers la lune c'est-à-dire vers l'ombre, l'obéissance et l'abnégation. Le soleil levant représente ici Jésus, Dieu de lumière puisque, pour Jean l'Evangéliste, Jésus apporte la lumière au monde.

« Saint Roch, Saint Martin, Saint Nicolas, Saint Sébastien » (vitrail n°4)

Cette verrière date de 1557.
Elle a été offerte par Thomas Mercier, marchand demeurant au fort de Meulan, où il était archer et voulait ainsi honorer son Saint Patron.
En bas du vitrail : Saint Sébastien, protecteur des archers, est aussi invoqué contre la peste. De chaque côté, deux archers sont sur le point de tirer leur flèche sur le supplicié. Comme dans le vitrail de Saint Vincent, cette scène dépeint donc le martyre d'un homme pour sa foi.
Au-dessus, à droite, Saint Roch est en habit de pèlerin. Lui aussi est sensé guérir les malades de la peste. Le fait que deux Saints Patrons invoqués contre cette maladie soient réunis sur un même vitrail, donne à penser que la population et donc les donateurs sont encore effrayés par cette peste noire qui a gangrené Paris au milieu du XIVe siècle.
Au-dessus, à gauche, Saint Nicolas : cette partie du vitrail illustre la célèbre légende des trois enfants ressuscités et sortant d'un saloir ... un saint ne doit-il pas avoir fait un miracle ?
Au centre, Saint Martin, patron de notre paroisse. Il est soldat dans l'armée romaine en garnison à Amiens. Un matin glacial de 337, de retour d'une tournée d'inspection nocturne, il est interpellé par un mendiant quasi-nu auquel il donne la partie du manteau qui lui appartient. Ce geste est la révélation de sa foi.

« Saint Mathurin » (Vitrail n°5)

L'inscription nous précise « offert par Mathurin Lebailly et sa femme »
Sur le vitrail sont représentées deux scènes de la vie du Saint : l'exorcisme de Théodorat, fille de l'empereur d'Autriche et le baptême de ses parents.

« Saint Jacques ou le Pendu-Dépendu » (Vitrail n°6)

Des pèlerins, en action de grâce de retour de Compostelle en 1554, font réaliser ce vitrail de Saint Jacques.
La légende inscrite sur le vitrail de Triel raconte l'histoire d'un jeune homme qui allait à Compostelle avec ses parents. De la verrière initiale ne subsiste que quatre panneaux :

Nous lisons dans les cartouches :

> *« La femme de chambre, pendant la nuit, alors que les pèlerins dormaient, mit une tasse d'argent dans la mallette du fils parce qu'il n'avait pas voulu faire sa volonté »*
> *« Aussi, les pèlerins furent poursuivis et la tasse trouvée dans la mallette du fils qui n'en savait rien. Il fut fait prisonnier et présenté par les sergents à la justice. »*
> *« On voit comment le juge de la ville où avaient eu lieu les faits a condamné le fils à être pendu au gibet. Mais Saint Jacques le préserva de la mort. »*
> *« On voit le juge répondre qu'il n'est pas possible que leur fils soit en vie, pas plus que le coq qu'il faisait rôtir. Sitôt dit, le coq sortit de sa broche et se mit à chanter. »*

En bas à droite et à gauche, quatre Saints forment des compositions qui n'appartiennent pas à la composition primitive, ils proviennent des vitraux différents.
Dans l'oculus, Saint Jacques reçoit les hommages de deux pèlerins placés dans les soufflets. Il est vêtu de la robe rouge des martyrs ornée de coquilles, souvenirs du pèlerinage de Compostelle.
Voir www.trielmemoirehistoire.fr le diaporama réalisé pour l'Exposition des 20 ans de la Bibliothèque Municipale.

« La Crucifixion » (Vitrail central au plus haut du chœur)

Le chœur renaissance est éclairé par cinq fenêtres hautes dont une seule est ornée d'un vitrail du XVIe siècle représentant la crucifixion.
Au centre de ce vitrail, le Christ est sur la Croix, de Ses plaies coule le sang recueilli par des anges dans des coupes. A ses pieds, trois personnages :
Marie, sa mère, Saint Jean, son disciple et Marie Madeleine.
En haut, le soleil rayonnant s'oppose au sombre quartier de la lune : métaphore du passage de la vie au trépas.

« La transfiguration » (Vitrail n° 9)

De l'autre côté du déambulatoire, le peintre a donné une couleur jaune d'or aux chairs du Christ – pieds, mains, visage- pour rester fidèle au texte : « Son Visage devint brillant comme le soleil ».
Le vitrail, daté de 1530, a été réalisé à la demande des Gallet, seigneurs du fief de Triel, leur blason est rapporté au bas du vitrail.

« Saint Jean Baptiste » (Vitrail n°10)

Cette œuvre date de 1550. Sont représentés en haut le baptême du Christ et au-dessous la décollation de Jean Baptiste devant Salomé qui attend la tête du supplicié.

« L'Adoration des Mages » (Vitrail n°11)

« La dormition de la Vierge » (Vitrail n°12)

Cette verrière met en scène le dernier sommeil de la Vierge avant son Assomption, en présence de

tous les apôtres, alors dispersés pour porter la parole du Christ dans le monde. Marie tient un cierge entre les mains pour montrer qu'elle garde la Foi.
Daté de 1550, il a été financé par les habitants de Cheverchemont dans l'espoir de reposer près de Dieu.

« Vie de Jésus enfant chez Joseph » (Vitrail n°13)

« Le repas chez Simon » (Vitrail n°14)

Un merveilleux tableau de la Cène ! Le Christ est assis à table sous un dais rouge, signe d'honneur pour la personne invitée. Les apôtres sont disposés de part et d'autre de Jésus. A droite, Judas, vêtu d'une robe jaune - symbole de la trahison -, est muni d'une bourse. En haut, les instruments de la Passion dominent la Cène : la colonne de la flagellation, la croix, la couronne d'épines.
Les effets de perspective apparus au XVe siècle s'affirment, visibles sur ce vitrail.

« La résurrection de Lazare » (Vitrail n°15)

Situé dans le bas-côté sud.
Jésus occupe le centre du vitrail, sa tête est ornée d'une auréole. Devant lui Lazare entièrement vêtu de son linceul blanc apparaît devant les personnes rassemblées et frappées de stupeur.

« L'entrée de Jésus à Jérusalem » (Vitrail n°16)

Ce vitrail daté de 1530 est attribué à l'atelier de Paris de Jean Chastellain.
Soulignons la technique utilisée : enlevées à la brosse ou à l'aiguille, carnations rendues par un lavis de grisaille rousse posée sur la face externe, mèches enlevées dans la chevelure.

« Verrière blanche » (Vitrail n°17)

Cette verrière reconstituée, comporte un médaillon représentant la Cène : Judas, toujours vêtu de jaune, tient une bourse, récompense de sa trahison.
Dans une des vitres blanches, un médaillon en grisaille montre une femme assise tenant un homme sous ses pieds : il s'agit de Judith, meurtrière d'Holopherne, le général de Nabuchodonosor.

« La Crucifixion » (Vitrail n°18)

Jésus est sur la croix. En haut, l'inscription INRI – Jésus de Nazareth, Roi des Juifs- exprime la moquerie de ceux qui L'ont crucifié.
En bas à gauche, la Vierge est entourée des saintes femmes. A droite, les soldats exécuteurs. Au loin, Jérusalem, dans le dos du Christ, signe de malédiction.
A genoux au pied de la croix, Marie-Madeleine porte une robe jaune comme dans « Le repas chez Simon » : elle est la pécheresse.

« La Résurrection » (Vitrail n°19)

Il date de 1574. Ce vitrail constitue une allégorie où le Christ glorieux et ressuscité occupe le centre. Il est revêtu d'un manteau rouge – il est mort sur la croix par amour des hommes - et se trouve devant une sorte de mandorle jaune symbolisant la lumière et la foi. Ses pieds reposent sur un nuage blanc, symbole d'éternité.
Les soldats qui l'entourent sont aveuglés par la lumière et frappés de stupeur.
Au-dessus, sont peintes des scènes de la passion : en haut la flagellation, à gauche le couronnement d'épines, à droite Jésus devant Pilate.

3 - LE CHÂTEAU DE TRIEL

Historique

Depuis plusieurs siècles, des seigneurs se sont succédé au Château de Triel. Il existe plusieurs fiefs. Ils sont attribués par le Roi, le plus souvent en raison de bons et loyaux services, comme par exemple à Jacques Coictier, médecin du Roi Louis XI. Plus tard, à partir de 1574, la seigneurie est acquise par des seigneurs « engagistes ». Ils achètent le Château et ses terres, mais le tout peut être repris à tout moment par le Roi. Le seigneur engagiste n'est pas le propriétaire. Il est usufruitier et il ne peut que rétrocéder cet usufruit à une tierce personne.

Dessin 3D du château de Triel - Réalisation J.C. GRIGNON pour TMH – nov. 2014

A la veille de la Révolution, TRIEL possède un château, propriété du Duc de Fitz-James, occupé depuis 1781 par Marie Fortunée d'Este Modène, Princesse de Conti, qui en a acquis la jouissance « à vie ». Elle quitte TRIEL pour Paris, le 10 juillet 1789. Elle se rend chez son beau-frère, le Duc de Penthièvre, à Châteauvillain, qu'elle quitte fin Août pour se rendre à Chambéry. Elle souhaite aller prendre les eaux à Aix (les bains).

Dès lors, elle est considérée comme émigrée et le château est mis sous séquestre. Le Prince de Conti, Prince de sang, dont elle était « séparée », voulu s'opposer au séquestre, mais la séparation de biens ayant été prononcée le douze juin 1777, sa demande fut rejetée.

A la demande de l'État, des inventaires sont dressés afin d'évaluer ce bien qui devient national. Un 1er inventaire des « Meubles et effets trouvés dans une maison sise à Triel, appartenant à Mme de Conty, émigrée » est établi le 5 juin 1792 sous la responsabilité de Jean-François DIEULEFIT – BEAULIEU, Président de l'Administration du District de Saint-Germain-en-Laye, Denis Charles FORTIER, maire de TRIEL et Claude François HUET, Commissaire nommé par la Municipalité. Il permet de montrer l'importance de la propriété (nombre de pièces, dépendances et surface)

Le 11 novembre 1792 a lieu la confiscation des biens de Madame de Conti. Puis une évaluation du mobilier est réalisée en 1794, le 21 prairial an II.

L'évaluation du château, bois, près, colombier, bac, maisons est précisée le 20 juin 1796 (2 messidor an IV) : 187.039,20 francs en capital. Elle est établie sous la responsabilité de MAUPIN, architecte à Versailles, expert pour compte de l'État et François OLIVAN, maçon à Orgeval, représentant Jacques FERRET, soumissionnaire.

Un acte de vente avait été dressé le 18 mars 1796 (28 ventôse an IV) au profit du sieur Jacques

FERRET, agriculteur à Orgeval, appuyé par BOTTOT, secrétaire « intime » de BARRAS. Cette vente est dénoncée le 30 août 1796 (13 fructidor an IV). En effet, le sieur FERRET n'a pas versé la moitié du prix de la vente à la date exigée !
Il soumissionne à nouveau le 21 messidor an IV et dépose 255.000 francs en consignation.
Le 25 ventôse an VII (15/03/1799), Jean Louis Goujon est nommé gardien du château, qui est ouvert à tous vents... Ferret fait-il partie de la « bande noire » qui dépouille les châteaux et revend les matériaux en monnaie sonnante et trébuchante, alors qu'elle les paie en assignats ?
Neuf jours plus tard, le 4 germinal An VII (24/03/1799) le citoyen Ferret a justifié au département du paiement définitif du prix de son acquisition du château de Triel et Jean-Louis Goujon n'est plus chargé de la garde de la propriété !

4 - LA PROPRIÉTÉ DE LA BELLE OTERO

Historique

En 1780, M. François de la Bastie, ancien receveur des Finances du roi Louis XV, achète une ferme à Triel, en bordure de la Seine et fait construire une grande maison de campagne le long de la route qui va de Triel à Meulan. Il fit même construire un quai de 150 mètres de long sur les berges de la Seine, pour « défendre la colline contre les glaces amenées par le fleuve » (disent les titres de propriété). Au fil des ans, le parc se trouva fort agréablement aménagé en vergers, potager, orangerie, serres, bassins...

M. de la Bastie vendit sa propriété en 1793 à M. Frontin qui ne l'habita que deux années seulement, la revendant le 7 messidor an VI à M. Jean Lecomte. Ce dernier y demeura jusqu'en 1807 et la revendit à M. Robert-François Galbois qui la céda en 1819 à son neveu, M. le baron de Galbois.

Dix ans après, en 1829, monseigneur Cottret, évêque de Beauvais, acheta la demeure. Il y restera jusqu'à sa mort le 13 novembre1841; auparavant, il avait légué sa propriété à sa nièce, Mme veuve Tranchand. Celle-ci ne conservera le patrimoine familial que quelques mois puisque le 10 mars 1842, M. Pierre Pillet, imprimeur-libraire à Paris, se rend acquéreur du domaine.

Le 5 octobre 1845, M. Pillet achète une seconde maison appelée "les lierres" sise au 326, rue Paul Doumer. M. Pierre Pillet décède le 14 août 1858. Sa veuve qui hérite des deux propriétés y vivra seule jusqu'à sa mort en 1885. Les héritiers Pillet ne conserveront pas les deux habitations et les revendront aussitôt à un agent de change, M. Brun, le 13 juin 1885. Il résidera à Triel pendant 36 ans.

Il revendra les deux propriétés, le 22 octobre 1921, à Mademoiselle Otero, elle avait alors 53 ans et vivait avec un ami, M. Brou, banquier, qui avait sans doute participé au financement pour l'achat des deux propriétés.

A son arrivée à Triel en 1921, elle fut bien accueillie par les gens de son quartier et de la paroisse. Chaque année elle faisait dresser un sapin de Noël dans sa propriété pour les enfants de son quartier.

En 1925, elle fit installer une fontaine pour éviter aux habitants proches, la corvée d'eau avec des seaux dans la Seine. Ce fut un événement considérable et une plaque souvenir fut dévoilée lors de l'inauguration de cette fontaine.

En juin 1926, Mme Otero met en vente ses deux propriétés. En septembre 1926, M. Witzig, ingénieur, est le nouveau propriétaire. Il est marié à Melle Besnard, fille de banquier. Le couple fortuné améliore à son goût le confort des maisons et restaure les jardins qui étaient très négligés...
A la mort de son mari, Mme Witzig assurera seule la gestion des deux propriétés, puis âgée et devant l'impossibilité de gérer cet immense domaine, elle le mettra en vente. La propriété sera achetée en l'état par la Société Foncière d'investissement qui obtiendra le permis de construire en mars 1965, pour édifier la résidence « Beau Rivage ».
Dès lors les bulldozers entreront en action et feront table rase.

Caroline Otero était une petite galicienne, née en 1868 à Cadix, d'une mère gitane prostituée et d'un officier grec nommé Carasson. Très pauvre et mal vue dans son village, la vie de la jolie petite Caroline était misérable.
Traumatisée à la suite de violences qu'elle a subies dans son village, à 12 ans elle part en direction de Barcelone. Un beau danseur, Paco Colli, devient son protecteur et lui apprend le chant, la danse et la comédie. Il profite sans scrupules de l'argent qu'elle gagne... Il l'emmène en voyage sur la Côte d'Azur et, sans coup férir, elle le quitte et part à la conquête de la France.
Grande et bien faite, le teint doré, les cheveux noirs et les dents de porcelaine font des ravages. Elle devint une reine chez Maxim's. Sa beauté, sa sensualité, son impudeur fascinèrent tout ce que l'Europe, l'Amérique, et même l 'Asie comprenaient de fortunés. Se ruiner pour elle devint une mode. Se tuer pour elle, un honneur. A ses pieds se traînaient les rois, à son cou pendaient des colliers dignes des reines.
Mais le jeu, sa seule vraie passion, la laissa aussi pauvre qu'à sa naissance. Elle est décédée à Nice à l'âge de 97 ans dans une simple chambre d'hôtel meublé où elle s'était retirée.
Rien ne subsiste de la résidence du Receveur des Finances de Louis XV qui aura brillé pendant deux siècles et abrité de nombreuses personnalités...La « Fontaine de la Belle Otero » et sa plaque commémorative ont également disparu sous la pioche des démolisseurs d'une société foncière d'investissement...en 1965, l’année même de la mort de Caroline.

5 - LA VILLA STIELDORFF – Un été à Triel…

Historique

Henry-René-Albert-Guy de Maupassant est un écrivain français né le 5 août 1850 au château de Miromesnil à Tourville-sur-Arques (Seine-Inférieure) et mort le 6 juillet 1893 à Paris.
Lié à Gustave Flaubert et à Émile Zola, Guy de Maupassant a marqué la littérature française par ses six romans, dont *Une vie* en 1883, *Bel-Ami* en 1885, *Pierre et Jean* en 1887-1888, et surtout par ses nouvelles (parfois intitulées contes) comme *Boule de suif* en 1880, *les Contes de la bécasse* (1883) ou

Le Horla (1887). Ces œuvres retiennent l'attention par leur force réaliste, la présence importante du fantastique et par le pessimisme qui s'en dégage le plus souvent, mais aussi par la maîtrise stylistique. La carrière littéraire de Maupassant se limite à une décennie — de 1880 à 1890 — avant qu'il ne sombre peu à peu dans la folie et ne meure peu avant ses quarante-trois ans. Reconnu de son vivant, il conserve un renom de premier plan, renouvelé encore par les nombreuses adaptations filmées de ses œuvres, toujours diffusées.
(Wikipedia)

> «Un matin de la fin de mai, M. de Maupassant m'emmène à Triel ; il s'agit de choisir une villa pour y passer une partie de l'été.
> C'est tout à l'extrémité de Triel, près de Vaux, que Monsieur trouve son affaire. La villa est enfouie dans les arbres et fait face à la Seine ; un des côtés de la maison est en bordure du chemin de halage. »
> *Extrait tiré de « Souvenirs sur Guy de Maupassant par François, son valet de chambre.*

> « J'ai un jardin plein de roses et de fraises, ce qui répand dans l'air une gourmandise de parfum en même temps de la tendresse et de l'appétit. Je travaille et je rêvasse là-dedans. J'ai une corde à nœuds accrochée à la lune, quand il y en a, et j'y grimpe encore un peu, moins agilement qu'autrefois, mais j'y grimpe. »
> *Triel, villa Stieldorf, juin 1889 - lettre à Jean Bourdeau, critique littéraire et collaborateur au Journal des Débats.*

> « Nous avons des dîners sous les feuilles qui sont pleins de gaîté jeune, de gaîté simple différente de l'esprit mondain et très agréable quand on est resté assez niais pour s'y livrer

franchement. »
Triel, fin juin 1889 - Lettre à Jean Bourdeau, critique littéraire et collaborateur au Journal des Débats.

« Je la connais, cette Seine, aussi bien dessus que dessous. Que de plongeons j'y ai faits ! ... Elle m'a donné de bons moments et aussi des rhumatismes dont je ne puis me débarrasser».
Extrait tiré de « Souvenirs sur Guy de Maupassant par François, son valet de chambre.

6 - BATEAUX-LAVOIRS ET BAINS CHAUDS

Historique

Renseignements recueillis dans l'inventaire après décès de Mme Pédron, survenu le 16 juin 1904.

Le 28 décembre 1903, M. Auguste Pierre Jules Thinard, maître de lavoir, demeurant à Triel et M. Emile Henri Jules Thinard, mécanicien de machine à bord du garde-côte cuirassé « Bouvines » en rade de Brest, ont vendu à M. et Mme Pédron un établissement de bateaux–lavoirs et de bains et 2 baux, un, le bail Guerrier, pour une portion de maison, rue Cadot et l'autre, le bail Chabrot pour un bâtiment à usage d'écurie et de remise, toujours rue Cadot.

En 1904, il existe à Triel, 2 bateaux-lavoirs appartenant à M. Eugène Alexandre Pédron, né le 30 septembre 1861 à Villennes, maître de lavoir et à son épouse Léa Eugénie Alexandre.
Ils se sont marié à Villennes, le 15 novembre 1890 et ont un fils, Fernand Pédron, né le 18 juillet 1891, à Poissy.
Le bateau-lavoir principal, situé entre la rue Cadot et la rue de Seine est formé de plusieurs embarcations :

1) Un bateau appelé « La Fraternité » renferme :
   - Une habitation : une salle à manger - une cuisine - une chambre avec une couchette en fer - une autre chambre avec une couchette en acajou.
   - Un établissement de bains chauds : un couloir d'accès et 5 salles de bains composées pour 3, de baignoires en cuivre et 2 en zinc, d'une chaise par cabine, de menus objets, de thermomètres, de tapis de liège, de glaces, ...
   - Une buanderie : une grande cuve à linge – un réservoir à eau chaude et un, à eau froide – une pompe – une machine à vapeur – une chaudière à bouilloire.
2) Un bateau à laver composé de 2 parties jumelles :
   - 64 baquets – 68 boîtes à laver – un œil de bœuf – 29 seaux en service - ...
3) Un quatrième bateau
   - Il sert de garage et contient un établi de charpentier, une meule à repasser, un lot d'outils de charpentier, 4 nacelles de pêche, 3 bateaux de promenade : une norvégienne et 2 petites barques, un ponton en chêne et des chaînes, des cordages, des amarres fixes et de rechange, des pieux.
   - Deux passerelles avec un escalier donnent accès au quai.

La deuxième installation est située à proximité de la rue Trousseline, elle comprend :

1) Un bateau buanderie : une cuve – une pompe – un réservoir - une chaudière
2) Un bateau à laver : 32 boîtes à laver – 33 baquets – 12 seaux

Une passerelle permet d'accéder au quai.
Dans une grange, rue Cadot, M Pédron entrepose du matériel, dont une vieille chaudière de rechange, et le charbon nécessaire au fonctionnement de l'établissement.

7 - HÔTEL DE L'IMAGE

Historique

Notre région était parcourue par deux routes royales importantes : la n° 13, celle d'en bas, de Paris à Rouen par Saint-Germain, Poissy, Triel, Meulan, Mantes, Vernon. En 1722, sur cette route se trouvaient 14 relais jusqu'à Rouen dont celui de Triel.
L'autre, celle d'en haut, la n°14 par Pontoise, Magny en Vexin.
Pour relier ces deux routes, les messageries Laffite et Cie créèrent un service entre Triel et le Bord Haut de Vigny. Pendant la période révolutionnaire et jusqu'à l'Empire, un relais de secours fut installé à Vigny ; un ancien cavalier réputé Fourmont le dirigeait. Ce relais privé venait au secours de voitures immobilisées sur le mauvais chemin entre Villeneuve Saint Martin et Puiseux et assurait le transport entre Bord Haut et Triel.

Triel. — Grande Rue de Triel. — Le centre.

En 1722, de Paris à Caen, étaient établis 24 relais de poste dont celui de Triel, de Paris à Rouen, 14 relais (Triel compris).

L'Hostellerie de l'Image (située à l'emplacement du bureau de poste actuel) était très ancienne puisque, dans le registre des baptêmes de 1650 son nom apparaît à l'occasion du baptême du fils du « maître cabaretier à l'Image Saint-Martin ».
M.Clérisse, historien du Mantois, visite en juillet 1917 cette auberge et en fait une description précise. Comme le montrent les cartes postales anciennes, ce bâtiment rompait l'alignement et faisait saillie sur la rue.
Il fallait descendre deux marches pour accéder à la salle dont le sol était composé de dalles de pierre et le plafond assez bas soutenu par des poutres et des solives apparentes. Une énorme table en chêne massif (2,65 m de long, 65 cm de large et 12 cm d'épaisseur) accueillait les convives devant une grande cheminée où étaient disposés des chandeliers de cuivre. Notre visiteur déplore que les trois grandes fenêtres à petits carreaux aient remplacé les fenêtres à guillotine. Dans ces fenêtres, le tenancier disposait des victuailles comme en un garde-manger pour allécher la clientèle. Les caves voûtées étaient nombreuses et accessibles de la salle par un escalier.
Cette auberge en avait supplanté une autre située à l'entrée de Triel en venant de Poissy car la

nourriture y était excellente et le vin le meilleur des coteaux de la Seine après celui de Mantes. Pendant le mois de nivôse de l'an VI (décembre 1797), l'aubergiste adjoignit à son commerce de bouche un relais de poste pour le transport des marchandises et des voyageurs. Triel bénéficiait donc d'un deuxième relais. Alors que souvent l'enseigne : « Bon gîte, bon boire » était trompeuse et que parfois les voyageurs descendaient simplement pour se dégourdir les jambes, nous pouvons comprendre que cette auberge était appréciée ; gageons que, certains jours, l'ambiance devait être bonne autour de cette table quand les commensaux avaient subi les cahots dus aux ornières nombreuses, les dangers : la nuit, la lanterne éclairait mal et les obstacles apparaissaient souvent au dernier moment, la conduite des rouliers au milieu de la route et les aléas d'une route où les brigands n'étaient pas rares : une attaque de diligence est d'ailleurs rapportée avoir eu lieu entre Poissy et Triel et tout le monde avait en mémoire la fameuse attaque de la malle-poste de Lyon au cours de laquelle le courrier et deux postillons avaient été assassinés en 1796. Les accidents dus à la maladresse des cochers étaient fréquents : en quittant Saint-Germain pour Rosny, le 27 février 1821, la voiture de la duchesse de Berry versa sur le bas-côté à quelques kilomètres de la grille dite de Poissy ; la duchesse et les trois dames de sa suite sortirent indemnes de cette mésaventure

Les maîtres étaient dotés de privilèges, en particulier l'exemption de la taille sous l'Ancien Régime. Avant 1673, ils achetaient leur charge, ensuite ils furent nommés par le roi : le monopole d'Etat prenait forme avec la Ferme Royale.
On a quelques noms de maîtres de poste à Triel : en 1809, Nicolas Blouin, en 1818 Jacques Tallin, en 1837 Delaunay.
Le maître de poste se doublait souvent d'un fermier : il disposait ainsi de grain, de fourrage et utilisait le fumier des écuries comme engrais. Ce fut le cas de M. Vallin, maître de poste à Triel, employant 6 postillons, fermier de la ferme du château de Verneuil depuis 1780.
Extrait de l'article « Poste aux lettres – Poste aux chevaux – Bureau de poste », sur notre site www.trielmemoirehistoire.fr

8 - THÉÂTRE OCTAVE MIRBEAU

Historique

La construction qui abrite le théâtre Octave Mirbeau est très ancienne, présente sous le N° de parcelle 321, le même que l'Hôtel de l'Image Saint Martin, section D1 du Cadastre napoléonien. Situé entre l'emprise de l'ancien couvent et la fameuse propriété que racheta il y a 150 ans, une certaine Madame Deville pour y rechercher le Trésor de Jacques II, le bâtiment est édifié rue Cadot. Au début du XXe siècle, il servait de hangar ou d'atelier pour les services municipaux de l'époque. Pendant la guerre, il fût utilisé comme garage puis transformé en salle de bal à la libération. Il avait alors comme voisin le grand cinéma de Triel d'abord baptisé RÉGIONAL (par opposition à son petit frère, le FAMILIAL situé rue de la Gare) puis renommé RIO avant de finir enterré sous le parking de la poste dans les années 1970.
Avec le développement des activités sportives en salle, le bâtiment de la rue Cadot devint un gymnase où se pratiquaient le ping-pong, le tir à l'arc, la gymnastique, la danse classique, le judo et même l'escrime. A l'ouverture du COSEC en 1977, les sportifs ayant déserté le lieu, l'équipe municipale de Jean Musigman accorda sa confiance aux Comédiens de la Tour pour équiper et transformer les lieux en salle de spectacle.
En 1996, à l'issue de la rénovation de la salle par la municipalité d'Amour Quijoux et à l'initiative de notre regretté ami Claude Moisdon, adjoint au maire chargé de la Culture, la salle fut baptisée THEATRE OCTAVE MIRBEAU. L'histoire du théâtre Octave Mirbeau se confond aujourd'hui avec celle des Comédiens de la Tour.
Article extrait du site web des Comédiens de La Tour.

Les Comédiens de La Tour

C'est en mai 1970, que pour la première fois, la compagnie trielloise foule les planches d'un théâtre en présentant « J'y suis, j'y reste », la comédie de Jean Valmy et Raymond Vinci.
A l'époque, la troupe, constituée d'une dizaine de comédiens âgés d'une vingtaine d'années, est une section du Club Municipal des Jeunes de Triel (CMJT) installé dans un bâtiment préfabriqué situé dans le Parc municipal. Les trois représentations de cette première pièce, chaudement appréciée du public, sont données dans le petit théâtre de la salle Jeanne d'Arc (rue du Docteur Sobeau).
Le maire de l'époque, Louis Champeix, et son adjoint, Rémi Barrat, qui soutiennent avec ferveur les initiatives du CMJT, proposent pour les répétitions, d'installer l'équipe du théâtre au dernier étage du château de la Tour à côté du Groupe Astronomique des Yvelines, ancêtre du Parc aux Etoiles.
En 1974, le CMJT disparaît suite à l'incendie de son local et la section théâtrale fonde en 1975 l'association « Théâtre & Culture à Triel » afin de poursuivre ses activités. Dorénavant, les représentations sont données dans le vieux gymnase de la rue Cadot où la troupe enchaîne les succès populaires comme « Le grand Zèbre », « La perruche et le poulet », « La Soupière ».
En 1976, le maire de Verneuil, Léon Robert venu assister en voisin à une représentation de « La Soupière », accueille la troupe trielloise au cinéma « Le Régional », situé à l'actuel emplacement de l'Espace Maurice-Béjart. Il s'agit là de la toute première sortie des comédiens triellois à l'extérieur.
En 1977, la compagnie adopte le nom de « Comédiens de la Tour » par référence au château de la Tour qu'elle quittera d'ailleurs quelques mois plus tard pour s'installer dans le vieux gymnase de la rue Cadot abandonné par les sportifs, qui viennent d'emménager dans le tout nouveau COSEC. Petit à petit, la salle se transforme en véritable théâtre pour être baptisée en 1996 « Théâtre Octave Mirbeau ».
Extrait d'un article de Valentin Langlois paru dans le Journal des Deux Rives, le 03 septembre 2010.

9 - LES BACS ET LE PONT À PÉAGE

Historique

Les bacs

L'endroit où nous sommes a vu accoster d'abord des barques et plus tard des bacs jusqu'à la construction du pont en 1838 puis, après sa destruction en 1940, pendant seize longues années.

Sous l'Ancien Régime, la prévôté de Triel se doit d'assumer les fonctions administratives et juridiques ainsi que les échanges commerciaux car il faut que la ville soit accessible à tous les habitants relevant de sa juridiction. Mais le bac a des inconvénients comme par exemple : tenir compte de l'état du fleuve dont la différence de niveau entre les basses eaux et les périodes de crues peut atteindre dix mètres. A ces conditions de navigation difficiles, il fallait ajouter le coût et l'horaire variables des passages, les attentes ou l'indisponibilité des passeurs. A Triel, la traversée de la Seine était devenue hasardeuse.

Traverser la Seine a toujours été un enjeu social et économique majeur. La Seine, avant sa canalisation au milieu du XIXe siècle est restée le fleuve sauvage qui partage la commune de Triel en deux territoires d'inégales surfaces. Plusieurs îlots émergent dans cette partie du cours d'eau. Au début du XVIe siècle, ils sont encore plus nombreux. Avec le temps, certains ont été comblés par les alluvions. Ainsi pendant des siècles la Seine constitue une frontière naturelle qu'habitants et voyageurs ne pourront franchir que difficilement.

Les traversées se sont d'abord déroulées en barques. De nombreuses gravures d'époque nous révèlent l'allure de ces bateaux à fond plat. Des hommes, vraisemblablement des passeurs, exécutent la manœuvre. Ils permettent, en contrepartie du paiement des droits, pour le service du passage d'une rive à l'autre, des personnes : villageois, agriculteurs, commerçants, clergé, justiciables, gens de toutes conditions, leur personnel, les carrosses, les charrettes, les animaux, etc. et des produits agricoles de toutes sortes provenant des terrains attenants aux rives du fleuve.

Dangers, incertitudes des horaires et des coûts, irrégularité du cours d'eau, La Seine étant devenue un enjeu économique majeur, il s'avère indispensable de réglementer l'utilisation du fleuve.

Le pont à péage (1838 -1940)

Jusqu'en 1838, il n'y avait dans la région que deux ponts sur la Seine : celui de Poissy et celui de Meulan. Le 2 mai 1837, Louis Philippe, roi des Français signe une ordonnance qui autorise l'établissement d'un pont sur la Seine, en remplacement du Bac. Ce pont sera réalisé par les frères Seguin, spécialistes des ponts suspendus en fil de fer, et il sera pourvu aux frais de construction et d'entretien au moyen d'un péage, qui sera concédé par adjudication publique. La durée de la concession n'excédera pas 99 ans (11) et aucune subvention n'est accordée. Le projet – un pont suspendu en fil de fer avec un tablier de bois – est prévu d'une longueur de 163 mètres et d'une largeur de 5,40 mètres. **Ce sera le premier pont suspendu**.

L'inauguration a eu lieu le 9 septembre 1838 et son coût final de construction, tel qu'il apparaît dans les archives Seguin, s'élève à 157 634 francs. C'est la moitié du coût d'un pont en maçonnerie. Cette

technique de « câbles métalliques, de faisceaux de fer fin », plus résistants que les chaînes utilisées jusqu'alors se traduit aussi par une réduction du temps de construction.
Ce pont subsistera 100 ans et son histoire nous conduit de la moitié du 19e siècle jusqu'au cœur du XXe siècle. A partir de 1907, soit 30 ans avant la date d'échéance de la concession, le Conseil Général de Seine et Oise commence à étudier sérieusement la possibilité de racheter la concession du pont prévue jusqu'au 31 août 1937, et de supprimer le péage. Une étude est réalisée et Monsieur le Maire est chargé de consulter les différentes communes, afin de déterminer leur éventuelle participation.
Un extrait des procès-verbaux des Archives Municipales nous donne une idée des débats animés qui eurent lieu autour de ce sujet :

- La commune de Chanteloup déclare qu'elle n'accordera pas de subvention car le pont est peu utilisé par ses habitants.
- La commune des Mureaux regrette de ne pouvoir accorder son concours.
- La ville de Vaux estime que l'ouverture de la ligne de chemin de fer reliant Argenteuil à Mantes rend l'achat du pont sans intérêt.
- La commune de Vernouillet, jugeant qu'elle n'est pas riveraine de la Seine, propose 500 francs de participation.
- Quant à la commune de Verneuil, elle prévoit que sa participation n'excédera pas 2 000 francs, étant bien entendu que l'entretien du pont doit être sérieusement étudié, les communes voisines n'entendant pas l'assumer.

La population de Triel, elle, a été très motivée, car il ressort d'une liste de souscription, établie par la mairie, que près de 200 personnes firent une promesse de souscription.

Après tant de palabres, le péage n'a pas été racheté. **C'était le dernier pont à péage de Seine et Ois**e.
D'après Mme St James, on a pu lire dans le Courrier Républicain : *«Et le dimanche, pour aller manger la galette chaude du moulin de Verneuil ou la friture amoureuse du restaurant Mallard, les garçons et les filles, en bandes joyeuses, s'engagent sur le pont, affolant par leur nombre le préposé au péage et réussissant bien souvent à se soustraire à son contrôle».*
Finalement le 30 septembre 1920, le Conseil général décide de doubler le tarif en vigueur, sauf pour les personnes. En 1921, la Société d'Exploitation propose à nouveau le doublement du tarif, demande qui est rejetée énergiquement. Quoiqu'il en soit, la discussion est très tendue car le pont ne sera racheté par le Département qu'en 1928 et le péage supprimé définitivement le 17 novembre 1928, soit 10 ans avant la date d'échéance de la concession, mais après vingt années d'âpres discussions.
En 1938, on célèbre en grande pompe le centenaire du pont. Cependant l'ouvrage ne répond plus aux conditions de la circulation moderne et devient même dangereux. A l'évidence, il faut procéder à son remplacement. Mais en 1939, c'est la guerre, aussi, afin de stopper l'avancée allemande, «le dimanche 9 juin 1940 vers 16 heures, le Génie français fait sauter le pont de Triel. Mais les dégâts étant jugés insuffisants, une nouvelle destruction avait lieu vers 21 heures.» Après un siècle d'existence, le « Pont à péage » n'est plus qu'une ruine.

Le retour des bacs

Pendant la dernière guerre et bien après, des bacs sont remis en service car le pont a été détruit le 9 juin 1940. Dès lors, la traversée de la Seine pose d'énormes difficultés quotidiennes aux Triellois désireux de se rendre à la gare de Vernouillet, car le pont de Conflans ayant été détruit, il n'y a plus de train dans notre gare pour Paris. La seule solution, pour les piétons, est d'emprunter d'abord un petit bateau ou le petit bac construit sur deux barques. La traversée se révèle une dangereuse expédition, surtout en périodes de crues.
En 1943, un bac gratuit est mis en service pour les piétons, payant pour les véhicules, leur poids étant limité à trois tonnes. Il relie les deux rives mais, jusqu'à la fin de la guerre et même après, la traversée de la Seine et le ravitaillement restèrent très difficiles. La limitation du tonnage est très insuffisante pour satisfaire l'approvisionnement d'une ville de près de 3.000 habitants.

La passerelle provisoire (1945 – 1956)

Ce n'est qu'en septembre 1945 qu'est construite une passerelle gratuite qui prend appui sur les piles de l'ancien pont. Pendant onze ans, elle permet aux habitants des deux rives de traverser la Seine en toute sécurité...Ou presque, car il semble qu'elle donne beaucoup de soucis à nos élus d'alors. Des témoignages nous sont parvenus :

- 1er décembre 1945 - Mme Gélouin demande de faire mettre du sable sur la passerelle au moment des gelées.
- 22 novembre 1947 - Mme Pestel signale l'absence d'éclairage de la passerelle sur la Seine. Une lettre sera adressée à Mr l'Ingénieur des Ponts et Chaussées.
- 11 octobre 1952 - M. Prévost signale que certaines planches de la passerelle sont très écartées et que cela devient dangereux pour le passage des voitures d'enfants et les vélos ayant des pneus étroits.

Comment décrire cette passerelle sinon comme un moyen provisoire et risqué de franchir la Seine. Étroite, branlante, interminable, cette passerelle ne remplace pas le pont disparu. Aussi, dès 1943, la municipalité envisage la reconstruction du pont. Ce serait un nouveau pont situé à l'emplacement du pont détruit. Un projet est même établi par le service central d'études techniques du ministère des Travaux Publics, mais les «circonstances» ne permettent pas d'entreprendre les travaux.
Les Triellois garderont le bac et la passerelle encore de nombreuses années. Cependant le problème de sécurité est urgent car l'entretien de la passerelle qui est devenue vétuste s'avère coûteux et le bac toujours aussi peu pratique. Les membres du Conseil Municipal sont, sans cesse, questionnés sur l'avancement des travaux de ce futur pont tant désiré. Elle restera en service jusqu'à la construction d'un nouveau pont en 1956.

10 - LE NOUVEAU PONT DE 1956

Historique

Quand le pont de Triel a été inauguré le 21 octobre 1956, cela faisait seize ans que l'ancien pont, qui datait de 1838, avait été détruit. Pendant toute cette période, pour traverser la Seine, plusieurs moyens ont été successivement ou simultanément mis à la disposition des usagers.
Des bacs réservés aux piétons, voitures et petites camionnettes et depuis 1945, une passerelle provisoire reposant sur les piles de l'ancien pont. Gratuite elle était destinée uniquement aux piétons, vélos et poussettes.
Ce nouveau pont suspendu à auto ancrage, c'est-à-dire sans accrochages sur les culées, mesure 180 m de long, 10 de large avec une chaussée de 8 m. Sa construction a nécessité l'emploi de 8000 m^3 de béton, 700 tonnes d'acier et 8 câbles porteurs. Ces câbles, dont le diamètre atteint 8,3 cm, pèsent à eux seuls 80 tonnes.
Dès 1943, la reconstruction d'un nouveau pont à l'emplacement du pont détruit avait été envisagée. Un projet fut même établi par le service central d'études techniques du ministère des Travaux Publics, mais « l'état de guerre » ne permit pas d'entreprendre les travaux. C'est au cours de la séance extraordinaire du 29 mars 1947 que le Conseil Municipal valide le projet de construction et c'est finalement le 21 janvier 1951 que le projet définitif est adjugé aux deux sociétés conjointes et solidaires :

- SACITA pour la partie maçonnerie et génie civil,
- BAUDIN pour la partie métallique.

Sur cette photo on distingue le nouveau pont, la passerelle et le bac.

Les travaux commencent au printemps 1951 et l'on peut prévoir leur achèvement pour la fin de 1953, mais de grosses difficultés techniques sont rencontrées au cours de l'exécution des massifs d'ancrage et des culées. Le chantier doit être interrompu. Des essais sont effectués avant de décider le montage de la partie suspendue de l'ouvrage et ceux-ci laissent apparaître une extrême instabilité du sol. Les ingénieurs décident de remplacer le pont suspendu classique par un pont auto ancré.
Pendant toute cette période d'incertitude, les prises de positions au Conseil Municipal se succèdent.

Enfin, dans le procès-verbal du Conseil Municipal du 9 octobre 1954, on peut lire : *«...les problèmes techniques ont été résolus et la reprise des travaux peut s'effectuer. La commande des aciers a pu être passée, mais compte tenu des délais demandés par les aciéries, la reprise effective ne pourra s'effectuer avant plusieurs mois.»*
Les travaux reprennent en octobre 1955 après une interruption de deux ans et demi. Le nouveau pont est inauguré le 21 octobre 1956, en présence de M. Demange, Préfet de Seine-et-Oise. Ce nouveau pont tant attendu est inauguré le 21 octobre 1956 précédé d'une cérémonie religieuse. C'est l'occasion d'une grande fête et Triel connaît une journée merveilleuse clôturée par un feu d'artifice admiré par la foule massée sur le pont.
Cependant, seules les boutiques foraines profitent de cette manne commerciale car les magasins de Triel, en solidarité avec les événements d'Algérie, sont restés fermés. En effet, il avait été décidé par le Conseil que la fête serait modeste et qu'une quête serait effectuée à cette occasion pour les soldats, en Afrique du Nord.
D'après la presse du 18 octobre 1956, *«C'est le premier des sept grands ouvrages à reconstruire, terminé dans le Département et le trafic se situe entre 600 et 800 voitures par jour ce qui nécessite la présence permanente d'un agent de police pour réglementer la circulation.»*
C'est le pont actuel situé au centre du bourg qu'on appelle «Le pont de Triel».

11 - LE PORT AU PLÂTRE

Historique

Le gypse est une pierre tendre, formée à partir de dépôts sédimentaires, qui peut servir à amender les sols trop lourds, mais surtout permet d'obtenir du plâtre.
Plusieurs carrières sur plus de 100km de galeries souterraines sillonnent le massif de l'Hautil. La première fut ouverte en 1791; les dernières fermèrent dans les années 1970.
Le matériel évolua et on passa de la lampe à huile à la lampe à acétylène, de la pioche à l'excavatrice ce qui dans les années 1960-1970, aboutit à une production d'un million de tonnes par an.
Les galeries qui portaient chacune un nom de rue, mesuraient sept mètres de large et la hauteur de la salle appelée cathédrale, était de sept mètres cinquante.

Pendant la dernière guerre, elles servirent d'abris lors des alertes, puis en 1944, toute la population s'y réfugia pendant plusieurs jours.
Certaines furent reconverties en champignonnières.
Les charrois de plâtre empruntaient soit la rue de Bellevue (actuelle rue Galliéni) pour effectuer l'expédition par le « quai » au plâtre de la gare ferroviaire, soit le chemin de la plâtrière, actuelle rue du Pavillon, en direction du Port à Plâtre.
Deux usines, l'une à Pissefontaine, l'autre à côté du port, transformaient le gypse en plâtre par cuisson entre 150 et 200 degrés. Le plâtre servait à la construction, mais si on y ajoutait gélatine et colorants, il devenait du stuc, sorte de marbre artificiel recherché pour la décoration.
L'usine Jannot-Grelbin est créée en 1832 pour répondre à la demande croissante des exploitations de gypse. Les établissements Jannot se spécialisent dans la fabrication du matériel utilisé pour les plâtrières : broyeurs, cribles, concasseurs, fours cuiseurs, etc.
Cette entreprise participe à l'Exposition Universelle de 1889 avec une série de broyeurs et obtient une médaille d'argent à l'Exposition Universelle de 1900. La société a pu compter, à certaines périodes, jusqu'à 100 salariés. En 1976, elle ferme définitivement, rachetée par un groupe industriel situé à Parthenay.

12 - LE PUITS ARTÉSIEN

Historique

Un puits artésien est un puits où l'eau jaillit spontanément. Ce phénomène a été mis en évidence pour la première fois en 1126 par les moines de l'abbaye de Lillers, en Artois, d'où son nom. Ce phénomène est dû à la mise sous pression d'un aquifère : formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.

On distingue :

- Aquifère à nappe libre : l'aquifère reposant sur une couche très peu perméable est surmontée d'une zone non saturée en eau.
- Aquifère captif (ou nappe captive) : dans une nappe captive, l'eau souterraine est confinée entre deux formations très peu perméables. Lorsqu'un forage atteint une nappe captive, l'eau remonte dans le forage.

Les premiers essais de forage du puits artésien ont eu lieu en 1897. Le Conseil Municipal de Triel-sur-Seine, sous la présidence de M. Auguste Roy, maire, prend une délibération le 12 février 1928 en vue de lancer une adjudication à une entreprise spécialisée. En septembre de la même année, la Compagnie des eaux de Carrières à Maisons-Laffitte en propose le captage.

En janvier 1929, le projet est refusé par le Conseil Municipal. Une nouvelle tentative est faite par une autre société, l'entreprise Lefèvre qui veut bien exécuter le forage pour la somme de 405 000 francs.

Le Conseil donne son accord et les travaux débuteront en mai 1929. La cote atteinte sera de 300 mètres. L'inauguration a lieu le 12 octobre 1930 en présence du ministre de la Santé publique, M. Désiré Bonnefoy-Sibour. Un grand banquet réunira les maires du canton sur l'invitation de M. Elie Urbin, maire de Triel.

Au fil du temps, le puits foré à sa profondeur maximum de 486 mètres, arrive à saturation. Son débit, devenu insuffisant, n'alimente plus qu'une partie de la population. Le complément nécessaire sera fourni par la Compagnie des eaux de Chanteloup, particulièrement pour une partie des riverains de la rue des Saussaies.

Le forage à l'Albien

La nappe des Sables de l'Albien est présente dans toute la région Ile-de-France où elle est considérée comme une ressource stratégique.

Ce dernier étage stratigraphique du Crétacé inférieur se constitue d'un aquifère contenant d'importantes réserves d'eau d'assez bonne qualité à environ 600 m de profondeur sous Paris et

pouvant atteindre 1 000 m de profondeur sous Melun. La température de cet aquifère est d'environ 28°C. L'Albien est constitué d'une série imbriquée de sables : sables de Frécambault, des Drillons et sables verts, et il est en relation avec un autre aquifère sous-jacent : le Néocomien.
Cet aquifère a été rendu célèbre par le forage du puits de Grenelle en 1841 qui permet d'apporter une eau potable à Paris. Les volumes annuels prélevés se multiplient jusqu'en 1934 où l'on constate une baisse du niveau de la nappe de 75 m rendant certains puits inexploitables. La réserve en eau est importante, de l'ordre de 655 milliards de m3, mais son renouvellement par l'alimentation naturelle est très faible, avec un temps de séjour moyen de plusieurs milliers d'années. Ainsi pour protéger cet aquifère considéré comme stratégique pour l'alimentation en eau potable de la ville de Paris, un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Seine-Normandie a été approuvé en 1986 et révisé en 2003 et 2010. Celui-ci permet de limiter les prélèvements annuels qui ne peuvent être que faibles et ponctuels, de l'ordre de 29 millions de m3 par an (SDAGE 2010-2015).
Le forage de Triel-sur-Seine est pratiqué à 550 mètres de profondeur.

La Ville de Triel-sur-Seine a accordé à la Société Française de Distribution d'Eau (SFDE) devenue Compagnie Générale des Eaux (CGEA) le service de production, de traitement et de distribution publique d'eau potable en date du 24 décembre 1946, dans un Traité de Régie jusqu'en 1976.
En date du 22 novembre 1976, un Traité de Concession de Service Public de Distribution d'Eau Potable est signé avec la SFDE et est en vigueur jusqu'au 30 juin 2014.
Objet de la Concession : Captage, adduction, traitement et distribution publique d'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Ville de Triel-sur-Seine et du Hameau d'Ecancourt situé à Jouy-le-Moutier.
L'échéance du contrat, fixée au 30/06/2014, a été l'occasion pour la municipalité de remettre en jeu la concession, maintenant confiée à la Société des Eaux de Fin d'Oise (SEFO), après l'adhésion au 1er janvier 2013 au Syndicat de Distribution d'eau du Confluent (SIDEC).
L'unité de production d'eau potable affiche une capacité de 2880 m3/jour (débit exploité de 120 m3/heure maximum) et l'ensemble des réservoirs édifiés sur le territoire de la commune permet de stocker 2580 m3. Près de 4000 abonnés Triellois, alimentés par 62 km de canalisations, utilisent journellement l'eau du forage à l'Albien.

13 - HOSPICE ET CHAPELLE SAINTE-ANNE

Historique

D'après le cartulaire de l'Hôpital datant du XVIIe siècle conservé aux archives municipales, le lieu était primitivement propriété du Prieuré des Saints Innocents, qui dépendait de l'Abbaye de Fécamp, collateur du Prieuré. Supprimé en 1707 par ordonnance d'extinction signée de l'archevêque de Rouen, le site fut réutilisé en 1712 pour permettre le transfert de l'Hôpital royal créé en 1674 par Monsieur, Philippe d'Orléans, frère du Roi Louis XIV et son épouse Madame Élisabeth Charlotte, Princesse palatine du Rhin.

Le décret de Jacques Nicolas COLBERT, Archevêque de Rouen, Primat de Normandie, daté du 3 janvier 1707, précise que les pensionnaires y trouveraient *« un lieu très sain, très commode, très convenable aux pauvres malades tant par ses bâtiments, cours, jardins en belle situation, qu'à cause de la chapelle où les convalescents pourront entendre la sainte messe. »*

Cette chapelle semble être d'époque romane, si l'on en juge par son architecture, notamment les ouvertures et les deux piliers latéraux ornés de chapiteaux ouvragés qui marquent la fin de la petite nef et le début du chœur, qui possède, lui, une voûte en berceau peinte.

Ces caractéristiques nous ont amené à déposer une demande de protection auprès de la DRAC Ile de France en novembre 2011. La commission des sites a statué favorablement en juillet 2013 et l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2013 précise :

« Que les chapiteaux de la Chapelle Sainte Anne, vestiges de l'ancien prieuré et datant environ du début du XIIe siècle, présentent au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation, en raison d'une part de leur facture, de leur ancienneté et de leur rareté, d'autre part de leur intérêt de l'histoire de l'architecture religieuse et de son développement en Ile de France ; Arrête : Article 1er : est inscrite au titre des Monuments historiques, en totalité, la Chapelle Sainte Anne sise rue Charles Dupuis, à Triel-sur-Seine (Yvelines)... »

14 - ANCIEN AUDITOIRE ROYAL

Historique

Depuis une époque reculée, Triel était le siège d'une prévôté royale* dont dépendaient plusieurs paroisses : Vaux, Andrésy, Maurecourt, Conflans-Sainte- Honorine, Verneuil et Vernouillet.
Cette prévôté fait partie du domaine du roi qui fut le seul seigneur de la terre de Triel jusqu'à la fin du XVIe siècle, date à laquelle apparaissent des seigneurs engagistes, sans que soient affectés les droits de propriété royaux.
Les biens tenus par engagement de sa majesté comprenaient, outre la terre et la seigneurie de Triel ayant haute, moyenne et basse justice, la prévôté avec la faculté de nommer et de présenter à la personne du roi, aux offices de conseiller du Roi, président, prévôt royal, juge civil et criminel, enquêteur et examinateur et à ceux de notaire, tabellion et greffier dans l'étendue de la dite prévôté, autant d'officiers de justice que nous voyons intervenir dans les procès, inventaires et autres affaires passées devant la cour de Triel.
Par exemple : Le clergé apparaît à l'occasion des contestations de biens : l'abbaye royale de Poissy, le prieuré de Saint Blaise, la fabrique et l'hôpital de Triel ; marchands, vignerons font entrevoir dans leurs inventaires après décès l'état de leurs biens, le cadre de leur vie ; parmi eux certains s'élevaient à une véritable aisance : les Badaire, Thomassin, Duvivier complètent leurs activités agricoles par celles d'officiers en se faisant pourvoir d'offices de justice. Mais ils ne parvenaient jamais à la charge de Prévôt.
Voici la liste, parfois lacunaire, des prévôts :

- Pierre Regnault, licencié es lois 1596-1603.
- François Guéroult, écuyer, Seigneur de la Bannière, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaires du duc d'Anjou 1654.
- François Guéroult de Boisroger, écuyer, 1717-1760.
- Parnajon, 1760-1778, qui avait constitué une maison de Pensée dite des « Encyclopédistes » fréquentée entre autres par Tronchet, Diderot, Champfort, Cabanis, David, Houdon, Crébillon fils et Camus.
- Pierre Marcel de Roury 1778-1790.

La charge de prévôt n'était pas rémunérée

Du fait de l'exercice de la justice lié à cette fonction, Triel était dotée d'une prison ; il en est souvent fait état dans les interrogatoires de prévenus tirés de prison pour répondre à leur juge. S'agissant d'affaires courantes, le prévôt laisse au procureur ou au greffier le soin de les traiter ; le procureur est pourvu de sa charge par des lettres de provision ; les greffiers sont la plupart du temps également notaires et tabellions. Un garde du scel, outre les fonctions attachées à sa charge remplit aussi celle de prévôt pour les affaires courantes, au même titre que le procureur. Le personnel secondaire des huissiers et des sergents veillent à l'exécution d'exploits.
Possédant haute, moyenne et basse justice, la prévôté de Triel disposait d'une plénitude de compétence en matière civile ; la mort et ses conséquences constituent la majorité des causes traitées dans cette juridiction ; apposition de scellés, reconnaissance et levée de scellés, inventaire après décès, partage, renonciation aux successions, saisie, tutelle-curatelle, bail judiciaire des biens de mineurs.
Ces documents sont riches de renseignements relatifs au cadre de vie, à l'habitat, à la démographie, aux cultures, au parcellaire, au rapport fortunes mobilière et immobilières /condition sociale.
Ils sont admirablement complétés par les actes d'assemblée d'habitants qui établissent le ban des vendanges, nommant les messiers, par les rapports d'experts sur les bêtes malades.
La proximité de la Seine détermine le passage fréquent de marchands, consigné dans les documents, s'ils subissent quelque dommage lors de leur traversée de Triel ou s'ils ne paient pas le péage ; ce fleuve entraîne aussi des noyades attestées par des procès-verbaux.

Dernier aspect de la compétence civile

L'enregistrement de lettres royales, de lettres de provision, de lettres de bénéfice d'âge... En matière criminelle, les affaires soumises à la prévôté sont peu nombreuses, essentiellement limitées au vol, à l'escroquerie, à l'échange d'injures, coups et blessures. Malgré l'étendue du ressort, la justice de Triel s'exerce uniquement sur les habitants de cette paroisse, (Triel, Carrières, Chanteloup et Pissefontaine) tous en majorité vignerons. Le phénomène essentiel sur ce territoire est l'omniprésence de la vigne. Mais l'importance du cheptel n'est pas négligeable, ni les ressources offertes par le bois comme le prouvent les nombreux procès intentés pour vente de vaches malades ou vol de fagots. Les archives de la prévôté de Triel éclairent les sources plus classiques tels les registres paroissiaux, en leur conférant la dimension de la vie quotidienne et proprement humaine.

(*) Les informations sur la prévôté royale de Triel sont extraites du classeur de la série B des archives départementales des Yvelines.

15 - LA PROPRIÉTÉ SENET

Historique

Eugène SENET, Maire de Triel du 20 mai 1900 au 2 août 1906

Eugène Etienne SENET est né le 20 octobre 1850 et l'on peut lire sur l'acte du 21 : « ..., à quatre heures de relevé. Fils du légitime mariage de Joseph Etienne SENET, marchand boucher, âgé de 28 ans et de Marguerite Constance TREHEUX, son épouse, âgée de 28 ans, demeurant ensemble à Triel. Les témoins de cette déclaration sont Pierre CISLEY, propriétaire, âgé de 67 ans, grand oncle de l'enfant et Denis François TREHEUX, aubergiste de 52 ans. Et ont, le père et les témoins signés avec nous, Antoine LEGRAND, maire de la commune. »
Le père d'Eugène est né le 28 juillet 1822. Il est effectivement boucher à Triel et nous savons qu'il tenait son commerce au N°156 de la Grande Rue, comme le prouve les factures retrouvées de son successeur. Il s'intéressait également à la vie de la cité, où il est élu le 9 janvier 1881, en 16ème position et déclaré comme étant « propriétaire »
C'est en 1888 qu'Eugène SENET apparaît dans l'élection au Conseil Municipal. Il a obtenu 295 voix. M. LEGRAND est le nouveau maire, suite à la démission de M. VALLEE, le 23 novembre 1888.
Deux ans plus tard, le 28 novembre 1890, deux membres sont à désigner parmi quatre candidats. Eugène SENET est élu. Les adjoints du maire, M. LEGRAND, sont SOLROT et TREHEUX.
1895 : démission d'Ed TREHEUX, le deuxième adjoint. Au 1er tour du 17 mai 1896, BERTOUT et VALLEE obtiennent chacun 353 suffrages et Eugène SENET, négociant, est 8ème sur la liste avec 305 voix.
Le 28 novembre 1897, BERTOUT est maire, JF LECLERC Adjoint et SENET en 4ème position du tableau.
Le 6 mai 1900, 1er tour des élections pour désigner 21 conseillers municipaux. 733 inscrits et 550 suffrages exprimés.
Eugène SENET totalise 446 voix et est élu avec cinq autres triellois : GUILBERT, LEGRAND, VALLIN, HUCHE et SOLROT ; le 13 mai, 2ème tour pour élire les quinze suivants.

Enfin le 20 mai, c'est l'élection du maire : Eugène SENET, par 16 voix sur 19. Albert FRANCOIS est 1er adjoint et Louis Charles TREHEUX, second.

Ce mois de mai 1900 est bien chargé pour Eugène SENET, car
LE 13 MAI 1900, *Par devant Maître Paul Placide BONNET, notaire à Triel, comparaissent Etienne Joseph QUILLE, négociant demeurant à PARIS, 20 rue des Juifs, et son épouse, Madame Félicité ADNET, VENDENT par les présentes à Eugène Etienne SENET, propriétaire, demeurant à Triel...l'immeuble dont la désignation suit :*
Une grande propriété située à Triel, entre la Grande Rue et la Seine, comprenant :

I PARTIE

1) Un grand bâtiment à droite en entrant, élevé de deux étages, grenier au-dessus, tourelle à l'angle,
2) Un autre grand bâtiment à gauche, élevé sur rez-de-chaussée d'un premier étage, grenier au-dessus et tourelle à l'angle,
3) Vaste cour entre ces deux bâtiments, s'ouvrant sur la rue par une grande grille et une porte bâtarde.
4) A droite, maison de jardinier et par derrière, basse-cour, écurie, poulailler, toit à porcs, étables, laiterie,
5) A proximité de la maison de jardinier, orangerie, basse-cour,
6) Grand jardin planté d'arbres fruitiers et d'agrément, renfermant serre et réservoir avec

manège pour l'adduction et la distribution de l'eau dans la propriété,
-indépendamment des entrées donnant sur la cour, ci-dessous mentionnées, ce jardin ouvre sur la grande rue par une grille, et sur le quai par trois entrées, dont deux grandes grilles.

II PARTIE

- *Une maison distincte, donnant sur la grande rue, élevée sur vastes caves et renfermant :*
- *Rez de chaussée, comprenant vestibule, cuisine, salle à manger, salon, à la suite et en élévation trois chambres à coucher et cabinets d'aisance,*
- *Premier étage renfermant vestibule, grand salon et deux grandes chambres,*
- *Second étage renfermant une chambre de maître et deux chambres de domestiques,*
- *Grenier sur le tout, couvert en tuiles.*

A côté de la maison et en façade sur la grande rue, un jardin clos de murs, un hangar, une basse-cour et cabinets d'aisance.
L'ensemble de cette propriété, d'un seul tenant clos de murs, présente une superficie d'environ deux hectares et tient par devant la Grande Rue...et par derrière la Seine, que borde le chemin de halage.

PRIX

La présente vente est conclue moyennant le prix principal de CENT VINGT CINQ MILLE FRANCS...
M. SENET, acquéreur, s'engage à payer à M. Quillé...en l'étude du notaire soussigné,...aussitôt après l'accomplissement des formalités hypothécaires, soit au plus tard dans les quatre mois de ce jour. »

REMARQUE : l'hypothèque prise en faveur de M. Quillé, vendeur ne fût levée que...cinq ans plus tard, le 26 mai 1905, date de la quittance définitive ! En effet une ancienne inscription au profit de sa sœur Marie Alexandrine Quillé en date du 12 juin 1875 en garantie de la vente de la propriété à son frère pour la somme de SOIXANTE MILLE FRANCS, somme convertie en rente annuelle et viagère de QUATRE MILLE CINQ CENTS FRANCS...
M. Quillé déclare que différentes difficultés ont retardé jusqu'à ce jour la mainlevée ...mais qu'il prend l'engagement de justifier à M. SENET dans le délai d'un mois de la mainlevée et de la radiation de ces inscriptions !

PRÉCISION : La description de la propriété SENET mentionnée dans cet acte laisse à penser que les deux premiers bâtiments cités ont été détruits – notamment pour l'élargissement permettant le tourne à droite vers Vernouillet – et seul le réservoir (la tourelle ?) subsiste ainsi que la maison du jardinier.
Quant à la propriété principale – décrite ici sous le N° II – elle a pu faire l'objet de modifications, notamment de toiture.
Notons également que le terrain allait au sud jusqu'aux propriétés de M. Portebois, épicier installé au 115 de la Grande Rue.

En 1904, Eugène SENET est maire et ses adjoints sont Alfred GUILBERT et Charles TREHEUX.

Le 2 août 1906, Charles TREHEUX succède à Eugène SENET au poste de Maire de Triel, avec pour adjoints LEGOY et Henri TREHEUX.
Le mandat 1906/1912 est marqué par plusieurs événements : en 1907, la démission du Docteur BERTON ; le 17 mai 1908, Eugène SENET concentre sur son nom le maximum de voix, mais c'est Charles TREHEUX qui reste au poste de Maire (14 voix contre 5) avec LEGRAND et Henri TREHEUX comme adjoints.

Le 28 avril 1910, démission du 1er adjoint LEGRAND ; Henri TREHEUX le remplace et Joseph PION devient second adjoint.
Le 5 février 1912, démission du maire, Charles TREHEUX ; A la demande du 1er adjoint, on patiente jusqu'au 5 mai pour de nouvelles élections : Sur 910 inscrits, 701 votants : Eugène SENET rassemble 431 voix, GUILBERT 355, Henri TREHEUX 351, Charles TREHEUX 283 et DUBOIS...218 voix.

Le 12 mai, c'est Victor DUBOIS qui devient maire, avec GUILBERT et CORROYER aux postes d'adjoints.

L'année suivante, le 31 octobre 1913, à 8 h 15 du matin, Eugène SENET décède à son domicile, 121 Grande Rue, selon la déclaration de Paul CANTONNET, Docteur en médecine, demeurant 32 Boulevard Haussmann, gendre du défunt, et de Charles LEBLOND, cousin du défunt.

C'est sa veuve, Florentine Clémence Justine LECONTE qui fera don à la commune des 325 francs de Rente perpétuelle destinée à alimenter la bourse annuelle offerte à un jeune Triellois méritant, fille ou garçon alternativement.

16 - LE RELAIS DE LA POSTE AUX CHEVAUX

Historique

Notre région était parcourue par deux routes royales importantes : la n° 13, celle d'en bas, de Paris à Rouen par Saint-Germain, Poissy, Triel, Meulan, Mantes, Vernon. En 1722, sur cette route se trouvaient 14 relais jusqu'à Rouen dont celui de Triel.
L'autre, celle d'en haut, la n°14 par Pontoise, Magny en Vexin.
Pour relier ces deux routes, les messageries Laffite et Cie créèrent un service entre Triel et le Bord Haut de Vigny. Pendant la période révolutionnaire et jusqu'à l'Empire, un relais de secours fut installé à Vigny ; un ancien cavalier réputé Fourmont le dirigeait. Ce relais privé venait au secours de voitures immobilisées sur le mauvais chemin entre Villeneuve Saint Martin et Puiseux et assurait le transport entre Bord Haut et Triel.
En 1722, de Paris à Caen, étaient établis 24 relais de poste dont celui de Triel, de Paris à Rouen, 14 relais (Triel compris).
A Triel, le relais de poste à la porte cochère surmonté du cor de chasse symbolique se trouvait au 137, rue Paul Doumer : l'actuelle ruelle appelée passage de l'Ancien Relais, qui mène au parking de la superette donnait accès à l'écurie. Sur 950 m² s'étendaient corps de logis, remises et écuries. On pouvait voir dans la muraille de cette écurie une niche, logis d'une lanterne. En effet, les titulaires de relais devaient, par le règlement de 1799, éclairer leurs écuries pendant la nuit et y placer un postillon de garde pour que les voyageurs qui se présenteraient ne soient pas retardés. Il peut y avoir un atelier de maréchal-ferrant et une auberge.
La maison d'habitation comprenait le grand bureau : salle publique, éclairée la nuit par une chandelle. Y étaient affichés horaires, règlements, prix des courses et des transports. On y procédait aux réservations. Le mobilier succinct se limitait à une table pour le titulaire et un banc pour les voyageurs. Sous l'Ancien Régime, on stationnait aux relais : les dames entraient dans le bureau pour refaire leur toilette et l'hiver, pour faire remplir, par la dame du relais, leur chaufferette de charbon de bois. Madame Royale, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, se rendant chez la duchesse de Berry à Rosny sur Seine, attendit dans cette pièce que la route obstruée par un chariot accidenté fût dégagée.
Les maîtres étaient dotés de privilèges, en particulier l'exemption de la taille sous l'Ancien Régime. Avant 1673, ils achetaient leur charge, ensuite ils furent nommés par le roi : le monopole d'État prenait forme avec la Ferme Royale.
On a quelques noms de maîtres de poste à Triel : en 1809, Nicolas Blouin, en 1818 Jacques Tallin, en 1837 Delaunay.
Le maître de poste se doublait souvent d'un fermier : il disposait ainsi de grain, de fourrage et utilisait le fumier des écuries comme engrais. Ce fut le cas de M. Vallin, maître de poste à Triel, employant 6 postillons, fermier de la ferme du château de Verneuil depuis 1780.

Extrait de l'article « Poste aux lettres – Poste aux chevaux – Bureau de poste », sur notre site www.trielmemoirehistoire.fr

17 - MAIRIE-ÉCOLE

Historique

Avant la révolution, la mairie de Triel se confondait avec l'Auditoire, sorte de tribunal local où se rendait la justice seigneuriale. Elle se trouvait à côté de la maison des prêtres et de l'école, entre le presbytère actuel et le Parc municipal, dans un bâtiment bordant la route, sur une portion du jardin du château.

En 1748, on fit déplacer l'Auditoire dans une maison de la Grande Rue (actuelle rue Paul Doumer), à l'angle de la rue du Dé. Dans les archives municipales, on ne retrouve trace du bâtiment municipal qu'en 1853. Son emplacement était celui de la Place Armand Badaire, et sa façade donnait sur la rue Aubray, petite voie qui reliait l'actuelle rue de l'Hautil, à la rue de la Gare. Il est vraisemblable que la Maison Commune ait été déplacée, peut-être à plusieurs reprises entre 1800 et 1853.
En 1853, le bâtiment comprenant à la fois la mairie et l'école des garçons était dans un état d'insalubrité avancée et à la suite de plusieurs réclamations de la part du Conseil de la Salubrité Publique, il fut décidé la réfection complète du bâtiment. Une commission municipale spéciale fut crée. Une imposition extraordinaire fut votée pour constituer un fonds de réserve placé au Trésor Public.
En 1855 la Commission proposa l'achat d'un terrain, contiguë à la place communale et situé le long de la rue du Bac (actuelle rue du Pont). Comme le décrit le document de l'époque, *« le projet comprend une Mairie complète, une école spacieuse, un logement de Secrétaire de Mairie et un autre d'instituteur, un préau couvert pour les enfants, une remise pour la pompe, un Corps de Garde, une chambre de Sécurité et une morgue, en laissant encore libre un terrain assez étendu pour le jardin de l'instituteur. »*
L'adjudication des travaux eut lieu le 16 mai 1856, jour de la naissance du prince impérial et la première pierre fut posée le samedi 14 juin 1856 à 13 heures, jour de son baptême.
Depuis sa construction en 1856, la mairie n'avait connu aucun changement notable. C'est en 1971 que de grands travaux de réfection et d'agrandissement furent entrepris, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. La toiture fut entièrement refaite en avril 1972, au détriment du campanile d'origine, qui n'évita pas la démolition...
Quarante ans plus tard, une nouvelle salle des commissions est édifiée sur la terrasse et l'accessibilité PMR réalisée. La façade est modifiée par la même occasion.